

Les relevés d'honoraires individuels

Les relevés d'honoraires sont édités sur papier standard. Ils sont adressés aux professionnels de santé par les centres Editique accompagnés des documents cités en annexe 1.

■ une page d'adressage

Outre le nom, le prénom et l'adresse du praticien (données administratives correspondant au numéro professionnel de chaînage fiscal), sont édités le libellé et l'adresse de la caisse de rattachement (CPAM, CGSS ou CSS de Mayotte).

■ des pages **Activité professionnelle totale, puis détaillée par organisme de liquidation**

En-tête

Certains éléments explicatifs de l'activité du praticien sont indiqués dans la partie supérieure de la première page, correspondant au numéro de chaînage fiscal :

- numéro professionnel retenu pour le cumul des honoraires,
- spécialité,
- situation conventionnelle,
- date de début d'exercice si le code Nature d'exercice présent au fichier Praticiens est 01, 02, 03, 04, 41 ou 42 (actif) ou date de cessation si le code est 00, 05, 07, 08 ou 11,
- adhésion à l'option de coordination.

Récapitulatif de l'activité et des honoraires

Dans cette partie sont cumulés l'activité et les honoraires enregistrés par l'ensemble des organismes, les dépassements de tarif distingués par type, DA, DE, DM, ED ou Autres, et le montant servant au calcul de la participation des caisses aux cotisations sociales « Honoraires hors dépassements et actes non remboursables », sauf pour les dentistes pour lesquels l'information figure sur les RIAP.

Activité professionnelle détaillée par organisme de prestation

Sont présentés ensuite, par organisme de liquidation, les postes Prestation enregistrés par chacun d'eux, avec mention du numéro professionnel lorsque celui-ci est différent du numéro retenu pour le chaînage, ainsi que le total des honoraires, des frais de déplacement et des dépassements.



- pour les actes affichés en coefficients, dans le cas où seul le dénombrement est renseigné pour un organisme, ce nombre est édité par défaut afin de justifier les honoraires déclarés, et cumulé avec les coefficients de cette prestation dans le récapitulatif ;
- pour un numéro professionnel et un organisme déclarant, les rubriques Frais et Dépassements ne sont pas affichées si le montant cumulé est inférieur à 1 euro ;
- pour un numéro professionnel et un organisme déclarant, si toutes les valeurs après cumul sont inférieures à 1, cet organisme n'est pas listé.

(Relevé individuel)

SNIR
EXERCICE nnnn
CPAM
XXXXXXXXXXXXXXXXXX

RELEVÉ D'HONORAIRES
N° professionnel : nnnnnnnn
Spécialité : xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Début d'exercice : [ou de cessation] xx/xxxx

xx/xx/xxxx
Page : nn/nn
Conventionné
Adhésion coordination

ACTIVITE PROFESSIONNELLE TOTALE

COE C :	cccccccc	COE V :	cccccccc	NBR MD :	nnnnnnnn	NBR MCG :	nnnnnnnn
MNT ANR :	cc	NBR MAJU :	ccc	XXX XXXX :	n	XXX XXXX :	n
XXX XXXX :	hhhhhhhh	XXX XXXX :	nnnnnnnn	XXX XXXX :		XXX XXXX :	
XXX XXXX :	h	XXX XXXX :	nn	XXX XXXX :		XXX XXXX :	
XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :	
XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :	
XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :	
XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :		XXX XXXX :	

Honoraires pour actes : hhhhhhhhh € Frais de déplacement : hhhhhhhhh €

Dont dépassements pour DA : dddddd d € DE : dddddd € Autres : dddddd €
DM : dddddd d € ED : dddddd €

Honoraires hors dépassements et actes non remboursables : hhhhhhhhh €

ACTIVITE DETAILLEE PAR ORGANISME DE PRESTATION

		COE C :	cccccccc	COE V :	cccccccc	NBR MD :	nnnnnnnn
		NBR MCG :	ccc	MNT ANR :	cc	NBR MAJU :	n
		XXX XXXX :	nnnnnnnn	XXX XXXX :	hhhhhhhh	XXX XXXX :	nnnnnnnn
			nn		h		n
Rég. général	011 000	Honoraires :	hhhhhhh €	F. déplact :	ffffff €	Dt dépasst :	ddddddd €
		COE C :	cccccccc	MNT ANR :	hhhhhhhh	COE V :	cccccccc
		XXX XXXX :	ccc	XXX XXXX :	h	XXX XXXX :	c

Rég. général 011 000 Honoraires : hhhhhhh € F. déplact : fffffff € Dt dépasst : ddddddd €

		COE C :	cccccccc	COE V :	cccccccc	XXX XXXX :	
		XXX XXXX :	ccc	XXX XXXX :	cc	XXX XXXX :	

Rég. général 011 506 Honoraires : hhhhhhh € F. déplact : fffffff € Dt dépasst : ddddddd €

		NBR MAJU :	cccccccc	COE V :	cccccccc	XXX XXXX :	
		XXX XXXX :	ccc	XXX XXXX :	cc	XXX XXXX :	

Rég. agricole 401 000 Honoraires : hhhhhhh € F. déplact : fffffff € Dt dépasst : ddddddd €

Documents accompagnant les relevés d'honoraires



■ **Les documents accompagnant les relevés**

Lexique des prestations

Cette liste donne le libellé correspondant à la codification des prestations figurant sur le relevé.

■ **Régimes d'Assurance Maladie et Nomenclature des organismes**

Les régimes intégrés dans le SNIR sont listés, et l'explication des codes affectés aux organismes est détaillée suivant les régimes.

■ **Lettre d'information**

Une lettre-type, modifiable à chaque exercice, est jointe à l'envoi. Les informations d'adressage figurent au haut de ce document.

Lexique des codes prestation

Code	Contenu
A	Forfaits d'accouchement
ACO	Actes d'obstétrique CCAM
ADA	Actes d'anesthésie CCAM
ADC	Actes de chirurgie CCAM
ADE	Actes d'échographie CCAM
ADI	Actes d'imagerie hors échographie CCAM
ADT	Aide au démarrage de la télétransmission
AIS	Actes infirmiers de soins
AMC	Actes de kinésithérapie en établissement
AMI	Actes par infirmier
AMK	Actes de kinésithérapie au cabinet ou à domicile
AMO	Actes d'orthophonie
AMP	Actes de pédicurie
AMS	Actes de kinésithérapie ostéo-articulaire
AMT	Aide à la maintenance pour la télétransmission
AMY	Actes d'orthoptie
ANR	Actes non remboursables
APT	Aide au portable pour la télétransmission
ARD	Aide adhésion rapide au dispositif de télétransmission
AST	Forfaits d'astreinte
ATM	Actes techniques médicaux hors imagerie CCAM
B	Analyses de biologie
BD2	Campagnes bucco-dentaires locales
BDC	Consultation prévention bucco-dentaire
BR2	Consultation prévention dentaire avec 2 radios
BR4	Consultation prévention dentaire avec 4 radios
C	Consultation cotée C
C2	Consultation cotée C2
C25	Consultation cotée C2,5
CA	Consultation approfondie
CBM	Contrat de bonne pratique montagne
CBP	Forfait contrat de bonne pratique
CBR	Contrat de bonne pratique zone rurale
CBU	Contrat de bonne pratique zone urbaine
CC	Consultation spécifique en cardiologie
CG	Consultation de suivi de grossesse
CNP	Consultation cotée CNPSY
CPL	Forfait contrat de bonne pratique laboratoire
CPU	Contrat de bonne pratique à versement unique
CRC	Complément rémunération chef de clinique
CRD	Majoration consultation régulée dimanche, jour férié et assimilé
CRM	Majoration consultation régulée milieu de nuit
CRN	Majoration consultation régulée de nuit

Code	Contenu
CRS	Majoration consultation régulée samedi après midi
CS	Consultation par spécialiste, autre que CNPSY
CSI	Forfait contrat de santé publique infirmier
CSL	Forfait contrat de santé publique biologiste
CST	Contrat de surveillance thermique
D	Acte par chirurgien dentiste
DC	Acte de chirurgie par chirurgien dentiste
DCM	Déplacements Collège trois médecins
DEL	Déplacements pour enquête légale
DI	Démarche de soins infirmiers
DPH	Déplacement Comité Régional Reconnaissance MP
DRT	Différentiel rémunération médecin traitant/référent
ECP	Examen complémentaire CRRMP
ENQ	Honoraires pour enquête légale
EXP	Expertises médicales
EXS	Protocoles nationaux d'examen spécial
F01à15	Forfaits de soins et de suivi
FAZ	Forfait d'adhésion zone déficitaire
FC0 à 9	Forfaits de coordination
FF0 à 9	Forfaits de formation
FFS	Aide pérenne feuilles de soins électroniques
FHV	Forfait honoraires de ville
FMC	Forfait mensuel coordonnateur
FMP	Forfait mensuel participation coordination
FMS	Forfait mensuel soins
FNR	Frais de déplacement non remboursables
FPO à 9	Forfaits de prévention ou de dépistage
FPE	Forfaits pédiatriques
FRG	Forfaits de régulation téléphonique
FSD	Forfait de sécurité dermatologique
HCM	Honoraires Collège trois médecins
HD1 à 4	Scelllements de sillons dentaires (de 1 à 4)
HDC	Consultations de dépistage bucco-dentaire
HMP	Honoraires Comité Régional Reconnaissance MP
ID	Indemnités de déplacement
IF	Indemnités forfaitaires de déplacement
IFN	Indemnités forfaitaires de déplacement
IFO	Indemnités forfaitaires de déplacement
IFP	Indemnités forfaitaires de déplacement
IFR	Indemnités forfaitaires de déplacement
IFS	Indemnités forfaitaires de déplacement
IK	Indemnités kilométriques
IRMC	Remnographie CCAM
IRMN	Examens d'imagerie par résonance magnétique nucléaire
K	Actes techniques cotés K

Code	Contenu
KA	Actes de premier recours
KB	Prélèvement par directeur de laboratoire non médecin
KC	Actes de chirurgie cotés KC
KCC	Actes de chirurgie cotés KCC
KE	Actes d'échographie cotés KE
KFA	Forfaits honoraires pour coeff. KC \leq 120
KFB	Forfaits honoraires pour coeff. KC $>$ 120
KFC	Majoration pour accouchement par médecin
KFD	Forfait matériel pour échographie et radiologie
KMB	Prélèvement sanguin par médecin biologiste
KMO	Actes de phoniatry par médecin
KTH	Pratiques complémentaires de cure thermique
MA	Majoration pour astreinte
MAF	Majoration consultation annuelle famille
MAJF	Majoration dimanche ou férié
MAJN	Majoration de nuit
MAJU	Majoration d'urgence
MAP	Majoration d'anatomo-cytopathologie
MAS	Majoration consultation annuelle de synthèse
MBB	Majoration des pédiatres, nourrisson avant 8 jours
MCC	Majoration de coordination des cardiologues
MCE	Majoration consultation d'endocrinologie
MCG	Majoration de coordination des généralistes
MCS	Majoration de coordination des spécialistes
MD	Majoration déplacement
MDD	Majoration de déplacement dimanche/férié
MDE	Majoration de déplacement (critères environnementaux)
MDI	Majoration de déplacement milieu de nuit
MDN	Majoration de déplacement nuit
MG	Majoration pour garde
MGE	Majoration enfant des médecins généralistes
MM	Majoration de milieu de nuit
MNO	Majoration nourrisson généralistes, moins 26 mois
MNP	Majoration nourrisson pédiatres, moins 26 mois
MPC	Majoration provisoire cliniciens
MPF	Majoration première consultation famille
MPJ	Majoration provisoire cliniciens $<$ 16 ans
MRD	Médecin référent : forfait début de contrat
MRF	Médecin référent : forfait fin de contrat
MTA	Majoration consultation pour appareillage
MTC	Majoration transitoire chirurgien
MTS	Majoration transitoire des spécialistes Mayotte
MU	Majoration urgence des généralistes
ODF	Orthopédie dento-faciale par médecins
P	Actes d'anatomie et cytologie pathologiques

Code	Contenu
PA09	Préparations à l'accouchement cotées C0,9
PA2	Préparations à l'accouchement cotées C2
PA6	Préparations à l'accouchement cotées SF6
PA11	Préparations à l'accouchement cotées SF11,6
PA25	Préparations à l'accouchement cotées C2,5
PB	Prélèvements sanguins par biologiste non médecin
PES	Prévention entretien de santé
POD	Acte de prévention des pédicures podologues
PRA	Produits radio-actifs
PRD	Permanence rémunération dimanche/férié
PRM	Permanence rémunération milieu de nuit
PRN	Permanence rémunération de nuit
PRO	Prothèses dentaires par médecin
PRS	Prime responsabilité civile professionnelle
PRT	Permanence rémunération totale (12H)
RC1	Responsabilité civile chirurgie forfait1
RC2	Responsabilité civile chirurgie forfait2
RCA	Responsabilité civile anesthésie réanimation
RCC	Redevance chef de clinique médecine générale
RCO	Responsabilité civile échographie obstétricale
RCP	Responsabilité civile professionnelle
REG	Rémunération régulation
RMT	Rémunération médecin traitant patient ALD
RPA	Rémunération pour astreinte établissement
RPG	Rémunération pour garde établissement
RSA	Permanence rémunération samedi matin
RSO	Rémunération adhésion SOPHIA
RSP	Permanence rémunération samedi après midi
SC	Soins conservateurs par chirurgiens dentistes
SCAC	Actes de scanographie CCAM
SCAN	Actes de scanographie (cotés Z19)
SCM	Soins conservateurs par médecins
SES	Suites examen de santé
SF	Soins par sages femmes
SFI	Soins infirmiers par sages femmes
SP	Examen de suivi post natal par sages femmes
SPR	Prothèses dentaires par chirurgiens dentistes
STH	Forfaits de surveillance cures thermales
TB	Prélèvements sanguins par techniciens de laboratoire
TEP	Actes de tomographie CCAM
TO	Orthopédie dento-faciale par dentistes
V	Visites
VA	Visite d'astreinte
VDC	Vidéocapsule
VNP	Visite cotée VNPSY

Code	Contenu
VRD	Majoration visite régulée dimanche, jour férié et assimilé
VRM	Majoration visite régulée milieu de nuit
VRN	Majoration visite régulée de nuit
VRS	Majoration visite régulée samedi après midi
VS	Visite des spécialistes, autre que VNPSY
VU	Visite d'urgence
XGA	IVG anesthésie
XGB	Investigations biologiques IVG
XGI	IVG intervention
XMC	IVG consultation
XME	IVG vérification par échographie
XMV	IVG vérification biologique
Z	Actes de radiologie cotés Z
ZFU	Contrat zone franche urbaine indemnité de remplacement
ZM	Mammographies
ZN	Actes avec radio-éléments cotés ZN

■ Liste des régimes intégrés dans le SNIR

Régime Général
Régime Agricole
Régime Social des Indépendants
S.N.C.F. y compris les services médicaux S.N.C.F.
R.A.T.P.
Mineurs et Assimilés
Militaires
Caisse de Retraite et de Prévoyance des Clercs et Employés de Notaires
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris
Caisse Autonome de Sécurité Sociale de l'Assemblée Nationale
Caisse Autonome de Sécurité Sociale du Sénat
Port Autonome de Bordeaux
Caisse d'Assurance Vieillesse Invalidité et Maladie des Cultes
Etablissement National des Invalides de la Marine, Marins et Inscrits Maritimes

■ Codification des organismes

Dans la partie gauche du pavé *ACTIVITE DETAILLEE*, l'organisme de remboursement est identifié par son régime d'appartenance suivi d'une codification à six caractères.

Pour le **REGIME GENERAL**

- Il s'agit d'une Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou d'une Caisse Générale de Sécurité Sociale : les deux premiers chiffres indiquent alors le n° de département, et le troisième, le rang de cette caisse dans le département, ou bien le rang du département pour la Corse et les DOM ; les trois derniers caractères sont à zéro
ex : 599 000 = Caisse Primaire d'Assurance Maladie de VALENCIENNES
- Il s'agit de la Mutuelle Générale de la Police (MGP) : 789 000
- Il s'agit de la Caisse d'Assurance Maladie de l'Industrie Electrique et Gazière (CAMIEG) : 928 000
- Il s'agit d'une mutuelle, rattachée à une Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou à une Caisse Générale de Sécurité Sociale : les trois derniers chiffres correspondent à la codification de la mutuelle
ex : 331 506 = section de la Mutuelle Générale de l'Education Nationale rattachée à la CPAM de Bordeaux
941 699 = Personnel de la Banque de France

Pour le **REGIME AGRICOLE**

- Il s'agit d'une Caisse de Mutualité Sociale Agricole ou de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Guadeloupe (caractérisée par le chiffre 1 en 3^{ème} position) : les deux premiers chiffres indiquent alors le n° de département
ex : 341034 = CMSA de l'Hérault
- Il s'agit d'un bureau du Groupement des assureurs (APRIA R.S.A.) pour l'assurance maladie des exploitants agricoles (caractérisé par le chiffre 2 en 3^{ème} position) : les deux derniers chiffres indiquent alors le n° de département
ex : 012074 = Bureau du département de Haute-Savoie
- Il s'agit d'un bureau du Groupement des assureurs (APRIA R.S.A.) pour l'assurance accident du travail des exploitants agricoles (caractérisé par le chiffre 5 en 3^{ème} position) : les deux derniers chiffres indiquent alors le n° de département
ex : 965041 = Bureau du département du Loir-et-Cher

Pour le **REGIME SOCIAL DES INDEPENDANTS** - Les trois premiers chiffres correspondent aux Caisses RSI :

Code	Libellé
001	Caisse RSI DES ALPES (EYBENS)
003	Caisse RSI ALSACE (STRASBOURG)
005	Caisse RSI AQUITAINE (BRUGES)
007	Caisse RSI AUVERGNE (CLERMONT FERRAND)
009	Caisse RSI BOURGOGNE (DIJON)
011	Caisse RSI BRETAGNE (RENNES)
013	Caisse RSI CENTRE (ORLEANS)
015	Caisse RSI CHAMPAGNE ARDENNE (REIMS)
017	Caisse RSI COTE D'AZUR (NICE)
019	Caisse RSI FRANCHE COMTE (BESANCON)
021	Caisse RSI LANGUEDOC ROUSSILLON (MONTPELLIER)
023	Caisse RSI LIMOUSIN (LIMOGES)
025	Caisse RSI LORRAINE (NANCY)
027	Caisse RSI MIDI-PYRENEES (BALMA)
029	Caisse RSI BASSE NORMANDIE (CAEN)
031	Caisse RSI HTE NORMANDIE (ROUEN)
034	Caisse RSI NORD PAS DE CALAIS (LILLE)

Code	Libellé
037	Caisse RSI PAYS DE LA LOIRE (ORVAULT)
039	Caisse RSI PICARDIE (AMIENS)
041	Caisse RSI POITOU CHARENTES (NIORT)
043	Caisse RSI PROVENCE ALPES (MARSEILLE)
045	Caisse RSI REGION RHONE (LYON)
046	Caisse RSI ILE DE FRANCE OUEST (2 rue Voltaire - 92532 LEVALLOIS-PERRET CEDEX)
048	Caisse RSI ILE DE FRANCE EST (14 ave Thiers - 77008 MELUN CEDEX)
052	Caisse RSI ILE DE FRANCE CENTRE (141 rue de Saussure - 75847 PARIS CEDEX 17)
053	Caisse RSI PROFESSIONS LIBERALES D'ILE DE FRANCE (22 rue Violet - 75015 PARIS)
054	Caisse RSI PROFESSIONS LIBERALES PROVINCE (44 bd de la Bastille - 75578 PARIS CEDEX 12)
057	Caisse RSI CORSE (AJACCIO)
058	Caisse RSI ANTILLES GUYANE (FORT DE FRANCE)
059	Caisse RSI REUNION (SAINTE CLOTILDE)

Pour le **REGIME DES MINES**

Les demandes d'information sont à adresser à la Caisse Autonome Nationale de la Sécurité Sociale dans les Mines, Caisse Unique, 77 avenue de Ségur, 75714 PARIS CEDEX 15.